

PROGRAMME CERCLES RF PAYE – JOURNEE JUIN 2019

Public concerné :

Responsable d'un service paye
Gestionnaires du personnel
Collaborateur paye
Toute personne en charge de l'établissement de la paye

Objectifs

- Maîtriser toute l'actualité pouvant avoir un impact direct ou indirect sur la paye
- Approfondir certains points réglementaires ou législatifs ayant des incidents en interne dans votre entreprise
- Comprendre les évolutions légales et jurisprudentielles pour être à même d'en donner une bonne interprétation dans votre propre contexte professionnel
- Sécuriser le règlement et le traitement de la paye

Durée

1 jour (7 heures) dans le cadre de l'abonnement aux 4 journées de formation, soit 28 heures au total.

Moyens pédagogiques

Echanges d'expériences entre les participants et l'intervenant expert et praticien de la paye
Alternance d'apports techniques et d'ateliers pratiques
Exercices

Moyens d'évaluation

Questionnaire d'évaluation
Quizz, QCM

Pré-requis

Bonne connaissance de la paye

Intervenant

Expert praticien de la paye depuis de nombreuses années dont la qualité des interventions est certifié par RF Formation

PROGRAMME DETAILLE DU CERCLE RF PAYE DE JUIN 2019

8h30 Accueil convivial autour d'un petit-déjeuner

MATIN : DÉCRYPTAGE DE L'ACTUALITÉ

- **Autour de la rupture :**
 - Solde de tout compte
 - Transaction et faute grave
 - Le barème d'indemnisation des licenciements sans cause réelle et sérieuse : comment traiter la somme si le juge condamne à un montant supérieur ?
 - Date et signature de la rupture conventionnelle
 - Indemnité de licenciement par seuil
 - Clause de non concurrence

- **Les arrêts du trimestre autour du soumis non soumis**
 - Cadrage sur les bons d'achat
 - Frais professionnels et frais d'entreprise

- **Relations avec les organismes sociaux :**
 - Les mesures de tolérance
 - La charte du cotisant contrôlé
 - Rescrit paye ; contrainte Pôle Emploi
 - Les suites du contrôle URSSAF
- **Nouveautés autour du régime de faveur des prévoyances**
- **Arrêts récents :**
 - Autour du temps de travail, des rappels de salaire, de la santé
- **Cadrage sur les minimas conventionnels en paye**

12h30 Déjeuner – discussion

APRÈS-MIDI : ATELIERS PRATIQUES

- Les exonérations des heures supplémentaires et complémentaires
- Décryptage des conséquences pratiques de l'instruction 2019-71
- Les évènements qui impactent le smic de référence de la réduction générale
- Se donner les moyens d'un outil de contrôle

17h Échange sur les notions abordées dans la journée